

La lettre Du Maire

N°29 - Janvier 2012 - Ville de Bailleul



La dernière réunion du Conseil municipal de l'année 2011 s'est tenue le jeudi 15 décembre.

Le Conseil a adopté les décisions relatives aux dernières opérations pour l'exercice comptable 2011.

Afin de ne pas empêcher l'exécution d'opérations qui s'avèrent indispensables avant le vote du budget 2012 en mars prochain, le Conseil municipal a autorisé l'ouverture anticipée de crédits.

Dans le même ordre d'idée, le Conseil a autorisé le versement d'acomptes sur les subventions 2012 pour certaines associations qui ont un besoin de trésorerie dès le début de l'année pour mener leurs actions, comme le carnaval par exemple.

La commune aide également les familles bailleuloises dont les enfants participent aux séjours linguistiques organisés par les collèges. Elle versera la somme de 40 € par élève bailleulois pour le séjour à Brighton en Angleterre organisé en novembre 2011 par le collègue Maxime Deyts.

L'hébergement hivernal d'urgence

La commune et le Centre Communal d'Action Sociale participent à un réseau avec l'Association d'Action Educative (AAE) de Dunkerque afin d'assurer l'accueil d'urgence de personnes en difficulté. Ce partenariat a permis de bénéficier d'un financement d'Etat pour 25 places.

La ville a intégré dans ce dispositif d'urgence 4 chambres, une cuisine et une salle de bains communes à l'étage du Centre Médico Scolaire, Arnouldstraete et un appartement situé à l'étage de la salle Jeanne d'Arc. En contrepartie, l'AAE assure la gestion, le placement des personnes et leur suivi social et éducatif. L'AAE travaille avec les partenaires sociaux de notre territoire, sur des solutions de relo-

gement durables pour les personnes hébergées. Les bailleurs sociaux qui acceptent de participer à ce dispositif mettent également des logements à disposition afin d'atteindre les 25 places.

Travaux

La 1^{ère} tranche de travaux de réfection de la rue du musée Benoît-De-Puydt est terminée.

La 2^{ème} tranche commencera, comme prévu, après le carnaval; depuis la rue Benoît Cortyl jusqu'au carrefour rue Jean Moulin - rue Kortanker.

La 3^{ème} tranche de la rue Jean Moulin jusqu'à la sortie de l'agglomération sera entreprise dans la foulée.

Les travaux devraient durer jusqu'en automne 2012.

Quand l'ensemble de ces travaux sera terminé, la couche de roulement définitive sera réalisée sur toute la chaussée, puis suivront les marquages au sol (places de stationnements, passages protégés, etc...)

Dans cette attente, nous procéderons à des traçages provisoires de passages protégés.

Les travaux d'implantation des feux au carrefour des rues de Lille et De Coussemacker reprendront le 30 janvier 2012.



Jardins familiaux

La Commune a lancé une étude en vue de la réalisation de jardins familiaux à Outtersteene dans le même esprit que ceux installés près du rond-point de la Sirène et qui connaissent un grand succès.

Cette étude subventionnée par le Conseil Général a permis, en concertation avec l'association des jardiniers de Bailleul, de définir un projet qui allie les besoins des usagers et les bonnes pratiques du développement durable.

Il s'agit d'un ensemble de 15 parcelles dotées d'une cuve à récupération d'eau, d'un réservoir à compost et d'un chalet.

Comme pour Bailleul centre, l'association des jardiniers, par convention, prendra en charge la gestion de ce nouvel équipement dont les travaux sont programmés en 2012.

Pôle Gare

Le terrain à gauche de la gare correspond à l'ancienne cour de marchandises. **Il est la propriété de la SNCF et de Réseau Ferré de France (RFF).**



Dès 2006 nous avons lancé des réflexions afin d'aménager les abords de la Gare dans le cadre du projet de Pôle d'échange.

A de très nombreuses reprises, j'ai interrogé les services de RFF afin de connaître leur position quand au foncier leur appartenant et sur la nécessité de déplacer ou de maintenir le réseau de câbles de signalisation qui font le tour de l'ancienne cour de marchandises.

Jusqu'à ce jour, je n'ai jamais obtenu de réponse claire et précise. Cette absence de position de RFF et de la SNCF bloque aujourd'hui notre projet à la fois sur son contenu, sur l'estimation de son coût global et sur l'entretien des espaces.

Depuis, j'ai rencontré 2 représentantes de RFF afin d'obtenir des explications. Il m'a été annoncé qu'une étude est en cours depuis peu. L'objet de cette étude est de chiffrer les coûts et de déterminer les délais pour chaque option : la première, de déplacement des câbles et la seconde, de maintien en place, avec mesures de protection.

Aucun délai de rendu de cette étude n'a pu nous être annoncé ; nous réclamons cela depuis 2006 !

J'ai reçu un courrier de M. Michel Pascal, Directeur régional de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, qui m'annonçait qu'en partenariat avec le Conseil Régional, il m'associerait à une réunion qu'il organisera avec RFF et la SNCF afin, selon ses termes «de trouver une réponse rapide et complète sur la question». Je lui ai adressé en retour une demande pour que nous ayons tous les interlocuteurs autour de la table.

Utilisation de la nacelle

En ce qui concerne la nacelle évoquée dans un article de la presse locale sur les illuminations de Noël, je tiens à préciser qu'elle n'a pas été uniquement acquise pour les illuminations.

Elle est utilisée à 100%, 35 heures par semaine :
– majoritairement pour l'entretien, la maintenance et les réparations sur le réseau d'éclairage public (fait par nos électriciens en régie municipale)
– les interventions en hauteur : pose de banderoles, nettoyage de vitres, réparations de chéneaux et toitures
– les travaux neufs en régie, la pose de candélabres.



Comité des Oeuvres Sociales du personnel communal

J'ai été avisé le mardi 12 décembre 2011 par le Parquet du Tribunal de Grande Instance de Dunkerque du détournement de fonds au préjudice du Comité des Oeuvres Sociales (C.O.S.) de Bailleul par la présidente de cette association.

Tenu par le secret de l'instruction et dans l'attente de l'autorisation du Parquet de pouvoir mentionner les faits, j'avais informé néanmoins l'ensemble des élus du Conseil municipal de ce qui s'était passé.

En effet, lors du contrôle du bilan financier annuel de l'association, à la suite de la demande de subvention 2011, nous nous sommes rendu compte d'anomalies notamment en ce qui concerne des retraits sur les premiers mois de l'année 2011.

J'ai convoqué le bureau du C.O.S. le 31 mai pour obtenir des explications.

Il s'est avéré que les retraits avaient été opérés par la présidente qui ne m'a donné que des explications très évasives. Celle-ci a démissionné de ses fonctions.

J'ai pris immédiatement rendez-vous avec notre avocat qui m'a conseillé de déposer plainte contre X. Ce que je fis le 17 juin 2011 au nom de la commune, du CCAS, du SIVU et de la Communauté de communes.

Le vice-président a également déposé plainte au nom de l'association. Un cabinet d'expertise comptable a été mandaté pour auditer l'ensemble des comptes de l'association. Nous sommes dans l'attente des résultats de cet audit.

Le C.O.S. a également organisé une réunion d'information auprès des adhérents à la fin du mois de juin, pour faire part de la situation.

Le prélèvement de l'épargne vacances sur les comptes des agents a été arrêté dès juillet et nous avons bloqué toute l'activité du C.O.S. dans l'attente des résultats de l'audit et de l'enquête.

J'ai été entendu par le responsable de l'enquête policière en juillet qui a abouti à la conclusion indiquée en préambule.

La commune a cependant décidé de maintenir l'après-midi «Arbre de Noël» pour les enfants du personnel.

Salon Tradiflandre

Tous les 2 ans, le Pays de Coeur de Flandre et le Pays des Moulins organisent un grand événement



festif autour des traditions, des produits du terroir et du patrimoine flamand. J'ai le plaisir de vous annoncer que Bailleul a été retenu pour l'organisation de Tradiflandre les 13 et 14 octobre 2012.

Dons

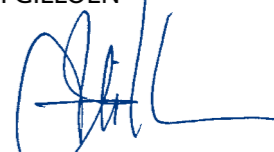
Je remercie l'association Emmaüs qui, suite à sa braderie de jouets du 17 novembre dernier à la salle Marguerite Yourcenar a remis au CCAS, au Secours populaire, au Secours catholique et à la Croix rouge des chèques d'un montant de 800 € chacun.

En ce début d'année 2012, le Conseil municipal se joint à moi pour vous adresser nos vœux les plus chaleureux.

Amicalement,

votre Maire

Michel GILLOEN



Conseiller général du Nord

Informations

Les "Vacances Loisirs Découvertes"

de février se dérouleront du 27 février au 2 mars 2012.

Les inscriptions débuteront le samedi 4 février pour les bailleulois et le jeudi 9 février pour les non-bailleulois.



© Ville de Bailleul

Candidatures aux postes d'animateur pour l'été 2012 :

Retrait des fiches à partir du 11 février 2012 pour :

- Semaine Pleine Nature du 4 au 9 juin 2012
- Accueils de loisirs du 9 juillet au 3 août 2012 (pour les diplômés, fin de formation, bénévoles)
- Accueil matinal (pour les diplômés, fin de formation, bénévoles)
- Ferme de la hulotte du 9 juillet au 3 août 2012
- Séjour pour adolescents (5 jours en juillet)

Date de dépôt des fiches : 10 mars 2010.

Retrait des fiches à partir du 25 février 2012 pour :

- Accueils de loisirs du 6 au 24 août 2012
- Date de dépôt des fiches : 24 mars 2012
- Retrait des fiches à partir du 7 avril 2012 pour :
- Accueils de loisirs du 9 juillet au 3 août 2012 (pour les stagiaires)
 - Ferme de la hulotte du 7 au 31 août 2012

Date de dépôt des fiches : 7 mai 2012

Les fiches de candidatures sont à retirer au service jeunesse, 22 rue d'Ypres – 03 28 49 29 89 - jeunesseculture@ville-bailleul.fr

Distribution du courrier :

A l'approche de l'hiver, les conditions météorologiques risquent de se dégrader très rapidement : la neige, le verglas peuvent rendre les trottoirs dangereux et les boîtes aux lettres inaccessibles.

Afin de permettre aux facteurs de distribuer le courrier en toute sécurité dans tous les foyers et dans le souci de rendre le meilleur service possible aux clients, La Poste rappelle aux habitants l'obligation de saler, sabler et rendre praticable la partie du trottoir attenante à leur habitation.

Les boîtes aux lettres doivent également se situer à l'entrée des propriétés, c'est à dire en bordure de la voie ouverte à la circulation publique. Cette implantation les rendra plus accessibles et permettra en période d'intempéries d'éviter les accidents notamment les chutes.

(articles 3 et 140 de la réglementation Postale).

Ramassage des déjections canines sur les voies publiques :

Suite à l'arrêté pris en date du 29 novembre 2011, toute personne accompagnée d'un animal devra désormais procéder spontanément et immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des excréments abandonnés par ce dernier sur tout ou partie de la voie publique, y compris dans les caniveaux ainsi que dans les squares, parcs, jardins et espaces verts publics où leur présence est tolérée.

A défaut, le contrevenant sera passible d'une amende de 35€, conformément aux dispositions des articles R48-1 du Code de procédure Pénale et R632-1 du Code Pénal.

Vols par ruse : la police et la gendarmerie appellent à la vigilance.

Certaines personnes n'hésitent pas à usurper l'identité d'un policier ou d'un agent d'une compagnie d'eau, d'électricité ou encore de la Poste pour commettre des vols de manière insidieuse à votre domicile.

Si toutefois vous en étiez victimes, contactez votre commissariat : 03 28 50 32 10 ou votre gendarmerie : 03 28 49 00 72

Agenda :

Samedi 7 janvier :

Bal du géant avec l'élection du prince du carnaval organisé par la société philanthropique, salle des Fêtes.

Samedi 14 janvier :

–16h : Spectacle de la galette des Rois organisée par les danseuses et danseurs des De Belle Duveltjes, puis à 21h, bal folk, salle des Fêtes.

–Soirée carnaval organisé par le sporting club, salle Marguerite Yourcenar.

Dimanche 22 janvier :

De 7h à 17h : 34^{ème} foire hivernale des collectionneurs, bourse toutes collections organisée par le club des collectionneurs de Bailleul, salle des Fêtes et centre social.

Samedi 28 janvier :

Election de la reine organisée par la société des quêteurs, salle des Fêtes.